

RLPi

Règlement Local
de Publicité
intercommunal

Construire ensemble Grand Paris Seine & Oise

2020 - 2021

DOSSIER DE CONCERTATION

Retrouvez dans ce dossier tous les documents liés à la procédure d'élaboration du RLPi : délibérations du conseil communautaire, présentations, supports d'information... Il doit être complété au fur et à mesure de l'avancement du projet, jusqu'à son arrêt administratif.

Vous pouvez participer à la réflexion pour définir ce que devra contenir ce règlement de publicité. Exprimez vos attentes et vos suggestions :

- sur le site internet dédié rlpi.gpseo.fr, en complétant le formulaire ;
- par message électronique à construireensemble@gpseo.fr ;
- par courrier postal à l'attention du Président de GPS&O :
Immeuble Autoneum - rue des Chevries - 78410 AUBERGENVILLE.



→ plus d'info : construireensemble.gpseo.fr